

Références : AVERN (<http://www.avern.fr>;), Collectif associatif : AVERN, Cercle laïque, DEBATS DROUAIS, Initiateurs du Grand débat à Dreux, en Mars 2019 (En vert compléments touchant particulièrement Vernouillet)

Dreux, le 7 février 2020
Objet : INTERPELLATION DES CANDIDATS ET CANDIDATES aux élections municipales de mars 2020

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes candidat/e/s aux prochaines élections municipales de la ville de VERNOUILLET, l'AVERN initiatrice des débats à Dreux avec les 'Débats Drouais' et le 'Cercle laïque' ainsi que les associations * qui ont participé au "Grand Débat" (mars 2019) et ont alors fait des propositions **, souhaite vous interpeller.

- I. Vos PRINCIPES de gouvernance. Sur quels principes pouvez-vous vous engager pour administrer la Ville de VERNOUILLET ? - Intégration de la transition écologique dans les programmes de formation des élu/e/s et des agent/e/s

La concertation. Je voulais que ce principe soit inscrits dans ma démarche. Le nom de ma liste n'est pas anodin. Il ne doit rien au hasard. C'était un axe que j'ai souhaité avec force. « Avec vous et pour vous ». Ce « Avec vous », ça veut dire : je crois que quand on associe tout le monde, on est sans doute pas toujours d'accord loin de là, mais on évite ce qui est évitable c'est-à-dire les oppositions stériles et néfastes pour la confiance.

Les élus ont un mandat, ils décident. Mais ils n'ont pas raison sur tout. Ils ne savent pas tout sur tout. Il y'a des variétés de situations personnelles, et dans leurs arbitrages il doivent trancher dans l'intérêt commun après avoir entendu un maximum d'exposés dans ce qui est permis par la limite des moyens, de l'urgences et des nécessités.

Aussi je souhaite pas exemple un budget participatif : après consultation la mairie retiendra deux/ trois projets montés de façon réalisable avec l'aide de la commune, et un vote permettra d'inscrire ce projet au budget suivant.

Je veux faire des nouveaux conseils de quartier, repartir à zéro et dire « on y va main dans la main ». Vous savez ce qui est bon pour votre quartier, moi je veille à l'intérêt du tout. Avançons ensemble.

Je veux également un programme main verte : Pour accompagner financièrement et techniquement des projets citoyens de développement durable. Après aux citoyens de faire vivre ces projets.

Je réfléchis également à associer la société civile à certaines commissions. Je crois que c'est désormais possible.

II. Quelles mesures prendrez-vous si vous êtes élu/e/s

1. En faveur du climat (ex. électricité verte dans les bâtiments publics et habitations, campagne auprès des agents, élus, habitants...) Avez-vous l'intention de donner une réelle formation écologique aux employés municipaux ?

Nous souhaitons clairement redonner de la place à la nature sur le béton. Mais dire ça c'est rien faire du tout dans les faits. Dans le concret, il faudra définir le cadre de cette politique volontariste au travers notamment des projets de réaménagement que nous souhaitons et sont présentés plus bas.

Encore une fois, le réaménagement d'ensemble se fait dans la concertation. Donc l'idée est là. A nous de lui donner forme dans les divers projets.

J'aimerais bien également que notre parc automobile, laisse progressivement place, dans le cadre de son renouvellement, à des transports propres.

L'idée de la formation de l'administration à ces enjeux n'est pas dans mon programme, mais je dois dire que c'est une bonne idée. J'en débattrai avec mon équipe.

2. Contre l'artificialisation des sols et les risques d'inondation (parkings végétalisés, arrêt de l'étalement urbain en sensibilisant et incitant par des mesures financières à l'habitat participatif par ex? etc.)

Déjà, il y'a beaucoup à faire sur l'existant. Donc d'une certaine façon je n'ai pas en tête des projets d'étalement supplémentaires.

Sur l'habitat participatif. Je trouve cela intéressant. J'en parle plus bas (pardon je n'ai pas pris le questionnaire dans l'ordre). Si il y'a des intérêts qui se manifestent notamment dans le cadre des réaménagements que j'envisage, ils peuvent avoir leur place dans la cohérence évidemment de la globalité des projets qui seront de toute façon concertés.

3. En faveur de la biodiversité (=les êtres vivants). Ex. en insistant auprès de l'AGGLO du Pays Drouais pour prendre des mesures de protection, notamment lors de l'agrandissement de la piscine, des crapauds accoucheurs, espèce protégée, que nous avons découverts entre l'actuelle piscine et le terrain de tennis ?

Dans mon esprit c'est très simple, et je le répète notamment plus bas pour ce qui concerne le rond-point que vous évoquez et l'A154. Il y'a beaucoup de problèmes à régler à Vernouillet. Je suis prêts à recevoir toutes les suggestions et propositions pour les porter à l'Agglo.

Je me suis d'ailleurs déjà exprimée sur la piscine...

S'il y'a des choses possibles, j'y passerai du temps. Si je vois clairement que l'état d'avancement ne le permet pas, je vous le dirai sans me défilier.

N'oublions pas que ce sont des dossiers déjà bien avancés sur lesquels les marges de manœuvre du prochain maire sont bien réduites.

4. En faveur d'une alimentation biologique moins carnée et choix d'une alimentation végétarienne locale, dans la restauration collective, notamment scolaire ?

Sur la restauration collective, le sujet se pose régulièrement du « manger local » et du « manger Bio ». Or, les Interlocuteurs font souvent preuve d'une certaine démagogie et refuse de voir le problème dans son ensemble.

Je ne crois pas à la politique des quotas. Pour une raison simple, lorsqu'ils sont cumulatifs, ils sont souvent contradictoires. Le paysage local n'a pas les fournisseurs suffisants et si l'on veut du bio, on renonce généralement à la part de local et *vice versa*.

Je crois au réalisme, et au fait incontestable qu'il y a une demande forte dans ce domaine. Il faut donc faire le maximum par rapport à ce qui est possible et associer les interlocuteurs (mairie, établissements, associations concernées, fournisseurs) pour arbitrer la proportion de l'un ou de l'autre en fonction de ce qui est possible et supportable pour le budget d'une commune.

Pour ce qui est du repas végétarien. Je veux sortir des « idéologies », ce n'est pas le rôle des pouvoirs publics. Ni même l'inquisition qui se fait au détriment des enfants. Savoir si on mange végétarien pour des raisons de conviction alimentaire et environnementale ou pour des raisons qui tiennent à des croyances religieuses. Ce n'est pas mon problème.

Mon problème c'est la santé des enfants. Si l'on s'oppose à telle ou telle choix et que le résultat c'est : des enfants qui n'ont pas l'apport nutritif souhaitable, alors c'est un échec pour tout le monde. Et ce sont nos enfants qui en souffrent. En cela, les idéologies me font horreur !

Je souhaiterai, c'est vrai, que chacun puisse trouver son compte : que ceux qui veulent du végétarien puisse en avoir dans des conditions qui respectent un apport nutritif convenu objectivement (par l'aide par exemple d'un nutritionniste qui pourrait être associé) et qu'on puisse proposer des choses complémentaires en termes d'association alimentaire (légume seul, ou légume viande, ou légume poisson).

C'est la vision que j'ai, mais je vais être honnête jusqu'au bout, je ne sais pas à ce stade si c'est réalisable budgétairement et techniquement.

Donc j'ouvrirai le débat.

En tout état de cause, je n'ai pas exploité cela politiquement dans mon programme.

Mais votre questionnaire m'aura donné l'occasion d'exprimer l'avis qui est le mien, qui fera l'objet d'une concertation transparente dont je prends l'engagement (puisque la question financière, y compris pour les parents, et technique devront être posées), et d'un arbitrage que j'assumerai pleinement.

5. En faveur du commerce de proximité pour mieux diversifier l'offre sur la zone des 3C Quel pourrait avoir le pouvoir de la commune pour empêcher de nouvelles grandes implantations sur les zones commerciales ? Ex. Pourquoi un plus grand 'LIDL' sur la zone des 3C? Comment réaménageriez-vous cette zone des 3C ?, Réutiliserez-vous des locaux inoccupés ? Autres ?

Cf : réponse II. 11 et V. 1

6. Quelles mesures prendrez-vous pour développer les transports en commun ? Pensez-vous agir auprès de l'Agglo pour les rendre gratuits en partie?

Sur les transport en commun, je pense au réaménagement de la voirie pour leur laisser plus de place et essayer ainsi d'améliorer leur ponctualité.

Je veux débattre d'ailleurs de la ponctualité à l'Agglo. On m'a signalé que certains horaires ou retards sont incompatibles avec les nécessités professionnelles de celles et ceux qui travaillent sur Paris et prennent le train à Dreux.

Je veux également mettre fin à l'avance tarifaire sur le transport des collégiens et lycéens. On fait miroiter aux gens des remboursements sur la base du quotient familiale mais on leur fait décaisser la totalité, avant un remboursement à la fin de l'année. En termes de trésorerie ça n'a aucune sens, l'effort financier est déjà consenti ! Sans compter ceux qui renoncent à leur remboursement pour des raisons évidentes de paperasses administrative.

Il s'agira d'un remboursement forfaitaire. Faisons simple.

En revanche, la gratuité c'est non. D'une part, parce que la commune rembourse au prestataire de l'Agglo, c'est plusieurs millions d'euros qui passeront nécessairement pas des impôts supplémentaires qui ne manqueront pas de croître toujours plus.

L'expérimentation a été menée à Dreux, ce fut un échec total !

La gratuité c'est l'impôt ! Moi qui propose une baisse de la fiscalité local, je ne vais quand même pas donner d'une main ce que je vais reprendre de l'autre.

7. Quelles mesures prendrez-vous pour faire venir des médecins ?

Nous entendons recruter des médecins (1 et 2 si possible) sur le budget de la commune, au sein d'un centre de soin municipal.

À ce jour les dispositifs de conventionnement (CAIM) ne produisent plus d'effets durables. Les médecins quittent le territoire à la fin des aides limitées dans le temps.

Les installations récentes à « Plein Sud » se font par transfert de clientèle (depuis Chérisy), et nous restons prudents sur l'installation aux Vauvettes. Installation qui de toute façon ne sera pas suffisante. Pire, l'annonce précipitée (faite pour des visées électorales) pourrait avoir tendance à attirer une clientèle qui n'est pas de Vernouillet et donc limiter la portée de cette installation.

Mais afin que ce dispositif soit efficace et durable nous souhaitons collaborer sur ce sujet avec l'ordre des médecins, l'ARS, et l'Hôpital de Dreux.

8. Quelles mesures prendrez-vous pour développer l'emploi local ? Favoriserez-vous l'implantation d'industries 'vertes' ?

9.

Aujourd'hui la compétence économique est exercée par l'Agglomération et la Région. C'est avec ces deux acteurs que nous souhaitons réfléchir ensemble au potentiel du territoire Vernolite.

Je pense notamment aux friches industrielles qui ne sont plus exploitées.

C'est un travail de longue haleine, et il ne saurait y avoir de propositions « miracles ».

Pour qu'une activité s'implante il faut qu'elle y trouve des intérêts. Et nous, notre devoir est de veiller à ce que ces intérêts coïncident avec les intérêts des populations du territoire. La question se pose régulièrement dans l'actualité au sujet des implantations logistiques. Ces activités génèrent des emplois, mais de façon cyclique et souvent même au détriment des chercheurs d'emploi locaux, ou des commerces. Nous voulons nous des emplois durables.

Aussi je crois que le levier le plus pragmatique est celui de l'attractivité, par le biais de la fiscalité ou de l'aménagement du territoire. Il y'avait sans doute des choses à provoquer concernant l'A154. J'y reviendrai dans le paragraphe dédié, mais je crois qu'on a manqué quelques occasions.

Ma priorité, je dois le dire franchement est d'abord d'accompagner les travailleurs dans leur quotidien, afin de faciliter la conciliation de leur vie professionnelle et familiale, ou les chercheurs d'emploi de Vernouillet (par la mobilité, par l'accompagnement et la formation que nous avons engagés au département par exemple) à pouvoir trouver dans un premier temps un emploi là où existent les emplois à pourvoir. Ce sera mon principe de réalité dans le cadre d'un premier mandat.

10. Reverrez-vous l'éclairage de la ville et l'heure d'extinction en réduisant la plage horaire de l'éclairage public perturbateur des êtres vivants, les insectes en particulier avec répercussion sur tout l'écosystème : les oiseaux...en posant des détecteurs de passage (avec limite de la hauteur et réglage d'intensité) ?

C'est une question de gestion courante. Mais c'est une très bonne idée. Il est tout à fait pertinent d'user au mieux des ressources en énergie dans le limite de ce que permet la sécurité de nos concitoyens.

10. Bannirez-vous les panneaux lumineux (énergivores et nuisibles au vivant-voir insectes etc.) surtout s'ils comportent des annonces commerciales? Limitez-vous la place de la publicité commerciale dans l'espace public ? Comment ?

Dire que « je bannirai » les panneaux lumineux serait mentir. On peut réfléchir toutefois dans le sens d'un éclairage pertinent dans l'esprit de la question précédente. Quant à l'affichage commercial c'est un sujet qui suscite le débat. L'omniprésence des publicités commerciales me paraît, à titre personnel, assez « asphyxiante ». Je suis ouvert au débat mais à condition de ne pas favoriser « les gros » qui ont le moyen des publicités agressives au détriment des petits commerçants. Principe de réalité toujours pour moi !

11. Place et accès au numérique : mettez-vous en place gratuitement plus de lieux d'accompagnement au numérique avec assistance humaine à destination de tous et toutes ?

Avec la dématérialisation qui reporte souvent les difficultés autrefois traitées par les administrations sur les administrés. C'est incontournable. Je crois qu'un tel projet à toute sa place dans des points identifiables (mairie, guichet unique que nous souhaitons implanter dans le cadre du réaménagement de la zone des 3C).

III. EAU

- Prendrez-vous des mesures pour donner à la ville le contrôle sur la gestion de l'assainissement ou à l'Agglo du pays de Dreux?

L'assainissement est une compétence de l'agglo et la gestion a été déléguée à Suez à ma connaissance. On parle de contrôle s'il y'a des problèmes. Je suis à l'écoute de ceux qui pourraient soulever des problèmes. Ça n'a pas été le cas jusque là.

IV. DECHETS

1. Incitez-vous l'AGGLO DU Pays drouais à favoriser une taxe incitative pour le ramassage des OM (Ordures Ménagères)?

Je n'ai pas de décision arrêtée sur le sujet. Mais nous voulons sur ce sujet une véritable politique de tolérance 0.

Dans le cadre d'une politique de prévention, nous mettrons en place une commission spécifique qui associera la commune, l'agglomération, un représentant de chacun des conseils citoyens (par quartier) ainsi qu'un représentant des commerçants afin d'identifier les blocages éventuels à une meilleure gestion des déchets.

Cette commission pourra également déclencher des collectes et remonter les incivilités dans ce domaine aux pouvoirs publics compétents.

En parallèle, la mairie renforcera ses actions de répression (au titre de ses pouvoirs de police) en veillant à augmenter les amendes administratives pour financer des opérations de nettoyage et dans les cas les plus graves les éventuelles poursuites pénales.

2. Facilitez-vous l'économie circulaire partout? Comment ?

Si nous sommes sollicités sur ce sujet par les acteurs économiques. L'initiative doit venir d'eux. C'est possible. Nous pourrions réfléchir à faire intervenir des professionnels engagés dans ce domaine. Je pense notamment à l'entreprise TIB du côté de Brezolles.

3. Incitez-vous l'Agglo à revoir la gestion de la déchèterie pour installer une **ressourcerie** près de la déchèterie ?

Pourquoi pas. Les dossiers doivent se regarder au cas par cas.

Formerez-vous des réparateurs (artisans) et faciliterez-vous leur installation en la rendant gratuite près de la déchèterie ou/et sur la **zone des 3C aux Corvées, proche Tabelionne ? Plein Sud?**

Ce n'est pas dans mon programme. C'est à mon sens des idées qui doivent animer la gestion courante de la collectivité. Mais mon équipe est tout à fait disposée à réfléchir à toutes les propositions réalisables en faveur du développement durable et de l'environnement.

4. Quelles mesures prendrez-vous pour éviter les dépôts sauvages sur/ou en dehors des points d'enlèvements des ordures mis en place ?

Déjà répondu (point 1). Finalement que ce soit l'économie circulaire, la gestion du ramassage et du dépôt des déchets, l'enjeu soulevé est un tout qui concerne la production, la collecte et la gestion des déchets. Je prendrai le problème dans son ensemble.

5. Quelles mesures prendrez-vous pour éviter le dépôt d'encombrants en dehors des périodes réglementaires ?

Idem (point 1)

V. PROJETS

1. Avez-vous des projets d'aménagement futurs pour la ville de VERNOUILLET ? Si oui Précisez lesquels.

Oui réaménagement global des voiries pour faciliter la circulation des voitures mais surtout aussi des transports collectifs et durables (pistes cyclables), mais également des voiries piétonnes.

Vernouillet à une difficulté de ce point de vue-là. Il y'a un enchevêtrement des domaines (privés/ publics). Je veux des partenariats conventionnels ou institutionnels, voir pourquoi pas des rétrocessions facilitées. Je veux du donnant donnant. Ou chacun entretient, ou j'exercerai mon pouvoir de police en matière de sécurité routière. Mais alors, la collectivité doit elle aussi faire des efforts avant d'être exigeante avec les autres. C'est ma volonté.

Également réaménagement de la zone des 3 C par exemple qui est peu pratique, mal aménagée (avec des niveaux différents ce qui n'est pas très agréable pour les personnes à mobilité réduite par exemple). Au 3C, je veux faire un point sur le foncier et repenser l'espace dans son ensemble pour en faire un lieu plus agréable pour les commerçants, pour les familles (avec des espaces verts, des lieux d'activité). Il n'y a rien. Même la coulée verte n'est pas agréable. C'est n'est pas entretenu. Enfin si par les habitants très dévoués, parfois même la taille des arbres. Je veux également un lieu administratif (maison des services publics, ou guichet unique) pour rapprocher les corvées séparées de la mairie par le vallée de la blaise.

J'ai une vision sur le long terme, mais tout ça doit se faire dans la consultation c'est indispensable. On pourra repenser l'habitat aussi. Il y'a des projets d'habitats participatifs qui se développent. Je trouve ça intéressant. Pourquoi toujours tout aux promoteurs après tout.

En revanche, je suis assez défavorable à des gros projets (surtout irréalistes) au niveau de la mairie actuelle. Soyons raisonnables et sérieux. Bétonner encore sur de l'inondable ? On a d'autres priorités, je pense.

2. Concernant les projets actuels à DREUX: Incitez-vous la ville de Dreux à réviser le POLE GARE SNCF (Un parking minute proche plus grand, accès aux personnes handicapées et personnes à mobilité réduite, modification de l'éclairage actuel vers le ciel, nuisible à la biodiversité (voir plus haut), et rétablissement d'un rond-point, facilitant la circulation).

Je défendrai tout ce qui est profitable aux vernolitains. Mais franchement, c'est de la concertation. Et je veux voir chaque problème au cas par cas avec le dossier sous les yeux.

Demanderez-vous au gouvernement, DRIRE, DREAL... de revoir le PROJET AUTOROUTIER POUR la RN154 au regard de l'évolution des enjeux écologiques impliquant un grand contournement de Vernouillet (et non de Dreux, comme il a été écrit dans l'enquête publique, mais en fait entre ALLAINVILLE et VERNOUILLET) : population 12506 habitants dont 8300 habitants soumis aux vents d'Ouest- contournement trop proche des Corvées et de Bois le Roi, sans réelle prise en considération des ressources, de l'artificialisation des sols, du climat, du recul de la biodiversité et de la protection du Bassin d'alimentation des 6 puits de Vernouillet en vallée de la Blaise (alimentant l'agglomération de Dreux 60000 habitants), ainsi que des impacts sociaux (coût des déplacements et côté pratique pour les usagers notamment ruraux).

Soyons clairs, le projet est déjà dans un avancement qui limite l'intervention du prochain maire. Sur ce projet, j'ai un regret : le fait que sa détermination définitive n'ait pas donné l'occasion à la mairie de défendre davantage les intérêts de la commune. Elle aurait pu se dire « perdu pour perdu » une sortie aurait offert peut être des perspectives à nos friches industrielles qui elle-même auraient permis (peut-être) de compenser les désagréments supportés par certains vernolitains.

En revanche, il y'a une question de pouvoir d'achat qui reste posée. C'est un sujet qui fait régulièrement débat à l'Assemblée nationale. Je tiendrai à défendre l'intérêt des vernolitains sur ce sujet auprès de nos parlementaires.

J'échangerai également avec les habitants des corvées et de bois le Roi, pour voir ce qu'on peu faire. Avec la franchise qui est la mienne : ou on pourra faire quelque chose pour eux, ou c'est déjà trop tard. Mais je me défilerais pas. Les gens savent comment je fonctionne.

3. Interviendrez-vous, et comment, pour revoir l'entrée/la sortie de ville actuelle et à venir : RONDS-POINTS en direction de Chartres ?

À voir. Déjà voir ce qui reste ouvert ou non. Et le cas échéant amener une réflexion sur le sujet. Je sais qu'il y a débat à propos de la réalité des flux et des potentiels conséquences en termes d'encombrement. La « jurisprudence » Gué-aux-Ânes amène une réflexion légitime à ce sujet. Mais une fois encore c'est clair dans

mon esprit : ou il est encore temps ou il est trop tard. Je ne serai pas dans le « poil à gratter ». Vernouillet me paraît dans une situation préoccupante dans beaucoup de domaines où on a les moyens d'agir.

4. Que devrait être la place du vélo dans la ville pour vous? Pensez-vous possible de relier, par des pistes cyclables (Exemple : Rue Martin Luther King demandée depuis longtemps), les différents bourgs de la ville à la vallée entre VERNOUILLET et les communes environnantes ?

Il faut faire beaucoup à ce sujet. Et on a les moyens parce que la ville partira de rien ou presque en 2020. Tout ce qui est possible doit être fait. Ce n'est pas pour se donner bonne conscience. Je crois que c'est une demande exprimée par de nombreux habitants. Je le pense dans le cadre de l'aménagement global dont j'ai parlé.

5. Complétez-vous l'aménagement de l'entrée du Bois des Allées (côté rue Henri Dupont) par une palissade et plante(s) grimpante(s), demandé de nombreuses fois au maire actuel depuis, 2013 et ainsi terminer de cacher les parpaings de l'entreprise de déménagement qui a contourné son permis de construire (Pollution visuelle?)

A voir le dossier sous les yeux pour des questions de moyen. Mais ça me paraît être une demande qui est dans l'ordre du possible.

6. Délimitez-vous le grand carrefour dangereux : croisement rue Henri Dupont-Rue-Thomas Edison

Indispensable à mon avis, pour des raisons évidentes de sécurité.

7. Avez-vous l'intention de renommer la portion de l'Allée du Bois des Allées précédemment évoquée, "Allée William Perra" de l'entrée du Bois jusqu'à la stèle érigée en 2009 en mémoire de cet aviateur américain (grâce à une collecte auprès des habitants) dont beaucoup se souviennent?

Je le proposerai à mon conseil municipal. Ce serait un beau symbole de mémoire.

8. Avez-vous l'intention d'honorer, d'une quelconque manière, les tombes des anciens combattants, anciens habitants de Vernouillet, dans le cimetière (Nous en avons fait le relevé), dont les palmes ont été dérobées en 2018 et d'entretenir plus régulièrement le cimetière ?

Sans débat. Je dis oui, de toutes les façons possibles.

VI. ENQUETES PUBLIQUES

Rendez-vous les enquêtes publiques plus visibles à tout/e citoyen/ne, en envoyant systématiquement le lien internet vers chaque enquête publique à toutes les associations, pour qu'elles puissent avertir le plus de monde possible, leur demandant de remplir leur rôle de relais auprès de vos administré/e/s', en le diffusant à leurs adhérents et ainsi permettre aux citoyen/ne/s de donner leur point de vue. Actuellement peu de personnes participent aux enquêtes publiques et s'étonnent de ne pas être au courant car la lecture de la presse n'est pas donnée à tout le monde et l'habitude, très ancienne, des petits papiers collés sur les panneaux de la mairie, est devenue caduque donnant l'impression que 'tout se fait en catimini' pour que les citoyen/ne/s ne puissent y accéder en temps et en heure.

Oui. Je pense que contourner cela d'ailleurs n'a pas d'autres effets qu'exacerber les oppositions et accroître la défiance.

VII. ASSOCIATIONS

1. Quelle place donnerez-vous aux très nombreuses associations vernolitaines selon les différents types (familiaux, sociaux, sportifs...) pour vos prises de décisions?

J'ai rencontré les associations qui ont souhaité me voir et qui pensent que les élections ne sont pas faites d'avance. Et j'ai eu avec elles un échange franc. Beaucoup demande plus. Je m'engage à ne pas remettre en cause le soutien aux associations et de voir éventuellement à accroître certains soutiens si nos priorités budgétaires le permettent. Pour cela, j'aurai à cœur de favoriser un lieu d'échange entre la mairie et les associations afin de fonctionner main dans la main. L'animation du territoire par les associations est indispensable. Je pense que peut être on peut faire en sorte de rendre les différentes actions plus complémentaires. Mais pour cela je dois mettre tout le monde autour de la table. Or, y'a un certain conservatisme dans le milieu associatif (pas toutes les associations évidemment) mais soyons honnêtes, il y'a des habitudes surtout après autant d'années de mandat pour une même sensibilité politique. Certains attendent de voir sans prendre parti par peur d'une remise en cause de leurs aides, d'autres s'engagent au contraire mais du côté de ce qui est pour moi « la continuité » pour les mêmes raisons.

Je n'en tiens pas compte c'est un phénomène naturel qui concerne tous les partis. Les associations doivent savoir que j'aurai à cœur de les associer.

J'aimerais aussi mettre en place un guichet pour permettre d'orienter les associations vers les interlocuteurs susceptibles de subventionner leurs actions (État déconcentré, Région, Ministères).

2. Quelle place accorderez-vous à l'AVERN (siège Vernouillet), agréée de protection de l'Environnement sur le 28 avant et lors de vos décisions pour tout projet affectant l'environnement?

La même place qu'à toutes les autres associations. Des acteurs partenaires et non en marge de l'action de la mairie.

Dans l'attente de vos réponses nous vous adressons Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations citoyennes. PS. Ce document sera remis aux media locaux, posté sur les réseaux sociaux et largement diffusé.

* ALIF, AMAP, AVERN (agréée de protection de l'environnement sur le 28) CCFD TERRE SOLIDAIRE, CERCLE LAÏQUE (Université Populaire), DEBATS DROUAIS, FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS, JADE, LES DEUX RIVES, SECOURS POPULAIRE, VIENS.

** Lien au document de synthèse du grand débat à Dreux, le 02/03/2019

<https://granddebat.fr/media/default/0001/01/0faaa90a37e1c9c8614aeaaaf0d41ef21aee2546.pdf>

Pour nous répondre : Merci d'envoyer votre réponse à :
AVERN (Association agréée protection de l'environnement sur le 28, membre du bureau de FNE Centre- Val de Loire):: fraule@wanadoo.fr; Siège : 41 rue Henri DUPONT 28500 Vernouillet.